

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Deux collégiales dans la vie d'une cité

Ruffini-Ronzani, Nicolas

Published in:

Les collégiales dans la cité de Liège au Moyen Âge. Des bâtiments et des hommes

Publication date:

2022

Document Version

Version revue par les pairs

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Ruffini-Ronzani, N 2022, Deux collégiales dans la vie d'une cité: Saint-Géry et Sainte Croix de Cambrai (haut Moyen Âge–XIIe siècle). dans F Close, A Marchandise & B Van den Bossche (eds), *Les collégiales dans la cité de Liège au Moyen Âge. Des bâtiments et des hommes*.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Deux collégiales dans la vie d'une cité : Saint-Géry et Sainte Croix de Cambrai (haut Moyen Âge–XII^e siècle)

Le voyageur qui, de nos jours, se rendrait de Liège à Cambrai ne noterait sans doute que très peu de points communs entre les deux villes. Par rapport au centre culturel et économique de premier plan que représente la Cité Ardente et ses 200 000 habitants, Cambrai fait aujourd'hui pâle figure. Comptant à peu près six fois moins d'habitants, placée à l'écart des principaux axes de circulation, la cité de Cambrai est aujourd'hui devenue une sympathique bourgade de province un peu endormie. Et pourtant, il y a quelques siècles, les similitudes étaient nombreuses entre les deux villes. Au Moyen Âge, Cambrai partage avec Liège la caractéristique de constituer le centre névralgique d'un diocèse implanté en terre d'Empire – et même d'un diocèse double dans le cas de Cambrai jusqu'à la fin du XI^e siècle, celui de Cambrai–Arras¹. Les « princes-évêques » qui se trouvent à leur tête jouissent d'une autorité importante, tandis que les deux cités rayonnent grâce à quelques figures majeures, dont les plus célèbres sont sans doute, côté cambrésien, l'évêque Gérard I^{er} de Florennes († 1051), le maître d'œuvre Villard de Honnecourt († 1250) et le théologien Pierre d'Ailly († 1420). L'immense territoire sur lequel s'étend alors l'autorité spirituelle des évêques de Cambrai s'étire du Nord de la France actuelle jusqu'aux alentours d'Anvers, coupant la Belgique en diagonale. L'espace du diocèse est garni de nombreuses collégiales, certaines importantes, comme Sainte-Gudule de Bruxelles, d'autres beaucoup plus modestes, comme celle de Walincourt².

La présente contribution ne se focalise cependant que sur deux d'entre elles, celles implantées dans la cité de Cambrai elle-même : d'une part Saint-Géry, dont les origines doivent être recherchées au début du haut Moyen Âge, d'autre part Sainte-Croix, dont une première forme apparaît dès le IX^e siècle, mais qui est intégralement reconstruite au cours du XI^e siècle. Comme beaucoup de fonds d'archives cambrésiens, ceux de Sainte-Croix et de Saint-Géry n'ont jamais été véritablement exploités – si ce n'est de manière très marginale – en dépit de leur immense richesse. On trouve en effet aux Archives départementales du Nord et à la Médiathèque municipale de Cambrai (aujourd'hui renommée « Le Labo ») des centaines de documents en tous genres relatifs à ces deux établissements (chartes, cartulaires, nécrologes et obituaires, etc.). Cet article ne prétend nullement épuiser l'histoire de ces deux institutions. Il se limite à retracer, sous forme synthétique, leur histoire « ancienne », en évoquant leur place dans la vie de la cité et leurs relations avec les élites qui peuplaient cette dernière, que celles-ci soient laïques – aristocrates et « bourgeois » – ou ecclésiastiques – évêques et chanoines du chapitre cathédral en tête.

Concrètement, il s'agira, dans un premier temps, de revenir sur les circonstances de (re)fondation de ces deux établissements. On examinera, ensuite, la place qu'occupèrent ces institutions dans la vie urbaine cambrésienne des X^e–XII^e siècles, en s'arrêtant notamment sur les rapports qui les unirent aux élites locales. En conservant le même cadre chronologique, on abordera, enfin, leurs liens avec l'évêque et le chapitre cathédral, qui dominent totalement cette petite ville de clercs.

¹ Synthèses historiques relatives à Cambrai dans les deux ouvrages collectifs suivants : *Les diocèses de Cambrai et de Lille*, éd. P. PIERRARD, Paris, 1978, et *Histoire de Cambrai*, éd. L. TRENARD, Lille, 1982.

² Pour un panorama des institutions ecclésiastiques sises sur le territoire du diocèse de Cambrai, on se reportera aux travaux de C. MÉRIAUX, *Gallia irradiata. Saints et sanctuaires dans le Nord de la Gaule au haut Moyen Âge*, Stuttgart, 2006, p. 241–344, et de M. MAILLARD-LUYPAERT, *Papauté, clercs et laïcs. Le diocèse de Cambrai à l'épreuve du Grand Schisme d'Occident (1378–1417)*, Bruxelles, 2001, p. 90–111.

1. Saint-Géry et Sainte-Croix de Cambrai : les circonstances de leur fondation

Les collégiales de Saint-Géry et de Sainte-Croix de Cambrai voient le jour dans des circonstances profondément différentes et dans des contextes topographiques distincts. Il n'est donc pas inutile de revenir sur les débuts de chacun de ces deux établissements, avant de s'interroger sur leur place dans la vie urbaine.

Grâce aux excellents travaux de C. Mériaux, les premiers siècles de l'histoire de Saint-Géry de Cambrai sont désormais bien connus³. Avec la cathédrale et les églises Saint-Aubert, Saint-Martin et Saint-Quentin, Saint-Géry est l'une des cinq institutions cambrésiennes dont on peut accepter l'existence au VII^e siècle. Elle est cependant la seule dont les circonstances de fondation peuvent être étudiées avec une relative précision. La collégiale porte le nom d'un personnage marquant de l'histoire locale, saint Géry († 623/629), l'un des premiers « évêques-évangélisateurs » mérovingiens de Cambrai. Géry est le fondateur de l'établissement, qui, à l'origine, ne porte évidemment pas son nom, mais est peut-être dédié à saint Médard et à saint Loup. Ce n'est que quelques siècles plus tard que l'église commence à être désignée sous la titulature de Saint-Géry. On en trouve déjà l'attestation dans les *Gesta episcoporum Cameracensium* autour de 1023–1025⁴. Écrites entre le milieu du VII^e siècle et le début du XI^e siècle, les trois « Vies » consacrées à saint Géry permettent d'approcher les circonstances de fondation de l'établissement, que les textes les plus anciens qualifient de « basilique » (*basilica*)⁵. D'après la source la plus fiable des trois, la *Vita prima*, cette « basilique » aurait été construite par Géry lui-même sur une colline un peu à l'écart du centre urbain – l'information paraît crédible, puisque l'église reste située en dehors de l'enceinte urbaine jusqu'au XI^e siècle – en lieu et place d'un ancien sanctuaire païen, dont Géry aurait détruit les idoles. La troisième « Vie » de Géry, au témoignage fragile puisqu'elle a été rédigée plus de quatre siècles après la mort du principal intéressé, amplifie cette histoire et multiplie les détails autour de la fondation de l'établissement, en précisant que cette dernière se serait faite sur dans un bois sacré situé sur une colline appelé le « Mont-des-Bœufs », où les païens sacrifiaient des bovidés. Il ne faut sans doute pas accorder grand crédit à cette légende⁶. Cette même *Vita* précise qu'une communauté monastique (?) de frères (*fratres*) s'était établie en ce lieu dès sa fondation et qu'elle était placée sous l'autorité de Landon, frère de l'évêque Géry. Comme la précédente, cette dernière information est à prendre avec beaucoup de précaution. On peut néanmoins accorder un certain crédit au fait qu'une communauté religieuse se soit rapidement implantée au sein de l'institution, car on sait, grâce à la *Vita prima*, qu'un culte s'était rapidement développé autour de la tombe du saint – qui s'était donc fait ensevelir dans l'église qu'il avait fondée – et qu'un sacristain avait la charge de veiller sur son tombeau au milieu du VII^e siècle⁷.

³ Outre MÉRIAUX, *Gallia irradiata*, p. 261–262 notamment, voir surtout ID., Une *Vita* mérovingienne et ses lectures du IX^e au XI^e siècle : le dossier de saint Géry de Cambrai, *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, éd. M. GOULLET, M. HEINZELMANN, C. VEYRARD-COSME, Ostfildern, 2010, p. 161–191.

⁴ *Gesta episcoporum Cameracensium*, éd. L. BETHMANN, *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, t. 7, Hanovre, 1846, p. 393–389. Au sujet de ce texte fondamental de l'histoire cambrésienne, je me limite ici à renvoyer aux travaux de E. VAN MINGROOT, *Kritisch onderzoek omtrent de datering van de Gesta episcoporum Cameracensium*, *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 53, 1975, p. 281–332, et T.M. RICHES, *Episcopal Historiography as Archive. Some Reflections on the Autograph of the Gesta episcoporum Cameracensium* (ms. Den Haag KB 75 F 15), *Jaarboek voor Middeleeuwse Geschiedenis*, t. 10, 2007, p. 7–46.

⁵ MÉRIAUX, Une *Vita* mérovingienne et ses lectures, p. 164.

⁶ *Ibid.*, p. 178. Depuis la parution de cet article, la troisième « Vie » de Géry a fait l'objet d'une nouvelle édition : *Acta synodi Atrebatensis, Vitae Autberti et Gaugerici episcoporum Cameracensium et varia scripta relicta ex officina Gerardi*, éd. S. VANDERPUTTEN, D. REILLY, Turnhout, 2014.

⁷ MÉRIAUX, Une *Vita* mérovingienne et ses lectures, p. 164.

La suite de l'histoire de Saint-Géry jusqu'aux XI^e–XII^e siècles est moins bien connue. Trois éléments semblent néanmoins certains. *Primo*, le fait qu'une communauté canoniale a continué à subsister en ces lieux⁸. Les *Gesta episcoporum Cameracensium* indiquent en effet qu'au début des années 1020, l'établissement comptait une cinquantaine de « frères » et que l'évêque Gérard avait réussi à leur imposer un retour à la vie commune⁹. *Secundo*, il est clair que l'institution a été plusieurs fois réaménagée entre le moment de sa fondation et le XII^e siècle. Les *Gesta episcoporum Cameracensium* signalent ainsi que Saint-Géry avait été reconstruit une première fois sous l'épiscopat de Thierry, autour de 863¹⁰. Quelques années plus tard, vers 880, l'église aurait néanmoins été abattue lors d'un raid viking, puis à nouveau détruite en 953 lors d'une attaque hongroise¹¹. À chaque fois, le bâtiment aurait été reconstruit dans des circonstances qui nous échappent totalement. Grâce à des chapiteaux aujourd'hui conservés au Musée des Beaux-Arts de Cambrai, on sait que l'église a également subi des réaménagements architecturaux dans le courant du XII^e siècle (*illustration n° 1*)¹². *Tertio*, mais on y reviendra plus loin, Saint-Géry devient un pôle de développement économique essentiel de la ville.

Les circonstances de la fondation de Sainte-Croix sont radicalement différentes de celles de Saint-Géry. En fait, plutôt que de parler de « l'église Sainte-Croix », il faudrait parler des « églises Sainte-Croix », au pluriel, car deux bâtiments portant ce nom sont fondés à deux endroits légèrement différents de la ville entre le IX^e siècle et la seconde moitié du XI^e siècle. Une première église Sainte-Croix est mentionnée dans les *Gesta episcoporum Cameracensium*, rédigés durant les années 1020¹³. Selon l'auteur anonyme de ce texte, cette église était située juste à côté de la cathédrale du haut Moyen Âge. À l'époque carolingienne, vers 878, l'évêque Jean y aurait été enseveli dans l'une des nefs. L'église aurait donc été construite au IX^e siècle au plus tard – M. Rouche, suivi de manière très prudente par C. Mériaux, fait l'hypothèse qu'elle pourrait remonter au VII^e siècle¹⁴. Le culte de l'évêque Jean semble néanmoins avoir connu beaucoup moins de succès que celui de Géry, car l'église aurait menacé de ruine au début du XI^e siècle. Ceci aurait poussé l'évêque Gérard I^{er} – grand architecte de la reconfiguration de la ville – à faire raser Sainte-Croix¹⁵. Son espace aurait alors été englobé dans la construction d'une nouvelle cathédrale. Nous n'en savons guère plus à propos de cet établissement du haut Moyen Âge.

Une nouvelle église Sainte-Croix voit le jour une cinquantaine d'années plus tard, elle aussi en plein cœur de la ville, à une centaine de mètres au sud de la cathédrale. Nous avons encore la chance de disposer, sous forme de copie de cartulaire, de la charte de fondation de cet établissement¹⁶. Celle-ci est datée de 1074 et est octroyée par l'évêque Liébert, qui a succédé à

⁸ *Ibid.*, p. 174–175.

⁹ *Gesta episcoporum Cameracensium*, livre II, chap. 4, p. 456–457.

¹⁰ *Ibid.*, livre I, chap. 49, p. 418.

¹¹ Sur ceci, voir C. MÉRIAUX, Fulbert, évêque de Cambrai et d'Arras (933/934–956), *Revue du Nord*, t. 86, 2004, p. 525–542, ici p. 539–540.

¹² J. VANUXEM, La sculpture du XII^e siècle à Cambrai et à Arras, *Bulletin monumental*, t. 113, 1955, p. 7–35.

¹³ *Gesta episcoporum Cameracensium*, livre I, chap. 57, p. 421 ; sur l'évêque Jean et son culte, voir F. DE VRIENDT, art. Jean I^{er}, évêque de Cambrai, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 26, Paris, 1997, col. 1360–1363.

¹⁴ M. ROUCHE, Topographie historique de Cambrai durant le haut Moyen Âge (V^e–XI^e siècles), *Revue du Nord*, t. 58, 1976, p. 342 ; MÉRIAUX, Gallia irradiata, p. 78–79.

¹⁵ F.G. HIRSCHMANN, *Stadtplanung, Bauprojekte und Grossbaustellen im 10. und 11. Jahrhundert. Vergleichende Studien zu den Kathedralstädten westlich des Rheins*, Stuttgart, 1998, p. 134–137.

¹⁶ *Les chartes de Gérard I^{er}, Liébert et Gérard II, évêques de Cambrai et d'Arras, comtes du Cambrésis (1012–1092/93). Introduction, édition, annotation*, éd. E. VAN MINGROOT, Louvain, 2005, p. 117–119, n° 2.10 ;

Gérard I^{er} sur la cathédre de Cambrai. Il ressort de ce texte que le fondateur de Sainte-Croix n'est pas le prélat lui-même, mais un certain Erlebold dit « le Rouge », que le document désigne explicitement comme *constructor*. Un acte de 1139, dû à l'évêque Nicolas I^{er}, apporte des informations complémentaires, en précisant que treize prébendes sont attachées au chapitre et que cet établissement est placé sous le contrôle étroit de la cathédrale Notre-Dame, qui en assure la gestion¹⁷. Erlebold n'est pas tout à fait un inconnu, car d'autres sources permettent de mieux appréhender son profil. Ce personnage fait partie des « nouvelles élites urbaines » qui s'affirment à Cambrai au XI^e siècle et dont les interventions contribuent à remodeler le paysage de la ville¹⁸. En effet, outre la construction de l'église Sainte-Croix, Erlebold finance peut-être celle l'hôpital Saint-Julien et la restauration de l'église paroissiale Saint-Vaast. La fondation de Sainte-Croix s'inscrit donc dans un contexte profondément différent de celle de Saint-Géry. Elle témoigne, en particulier, de la montée en puissance de nouvelles élites au sein de l'espace urbain.

2. Deux collégiales dans la vie urbaine cambrésienne

Les collégiales Saint-Géry et Sainte-Croix présentent donc, dès l'origine, des profils très différents : la première est de fondation ancienne, tandis que l'autre est plus jeune de quatre siècles ; l'une s'épanouit en dehors de l'enceinte urbaine, tandis que l'autre voit le jour à deux pas de la cathédrale ; la première dispose d'une certaine autonomie, tandis que la seconde est très étroitement soumise au chapitre cathédral. En conséquence, les deux établissements occupent des places différentes dans la vie urbaine.

Saint-Géry est une institution essentielle dans la vie de la cité cambrésienne et, plus encore, dans celle du faubourg qui s'est développé autour de l'établissement. Les *Gesta episcoporum Cameracensium* nous laissent très clairement entrevoir que deux pôles de développement existent à Cambrai : d'une part, la cathédrale située au cœur de la ville, d'autre part, le faubourg Saint-Géry, qui s'adosse aux murailles de la cité¹⁹. Jusqu'au milieu du X^e siècle – période durant laquelle les interventions des Ottoniens bouleversent le jeu politique local –, ces deux pôles semblent dépendre d'autorités différentes. Tandis que la cathédrale relève bien évidemment de l'évêque, Saint-Géry est tenu en bénéfice par le comte de Cambrai et semble lui procurer des revenus importants. Le contrôle de l'établissement est au centre du conflit qui oppose, au milieu du X^e siècle, l'évêque Fulbert au comte Isaac. Le prélat sort vainqueur de ces tensions grâce au soutien des Ottoniens et fait main basse sur les droits attachés à l'institution²⁰. L'exercice du droit de monnayage et la perception de la moitié des revenus publics de la cité paraissent avoir été attachés au contrôle de Saint-Géry. La *Vita secunda* de l'évêque Géry – composée dans les années 940 – signale, par ailleurs, que des « foires très célèbres » se tiennent dans le faubourg de Saint-Géry et en assurent la réputation. Organisé autour de sa collégiale, ce faubourg

Diplomata Belgica. Les sources diplomatiques des Pays-Bas méridionaux au Moyen Âge [= *DiBe*], éd. T. DE HEMPTINNE, J. DEPLOIGE, J.L. KUPPER, W. PREVENIER, depuis 2015 [en ligne]. URL : <https://www.diplomata-belgica.be>, n° 3327.

¹⁷ A. LE GLAY, *Glossaire topographique de l'ancien Cambrésis*, Cambrai, 1849, p. 41–43, n° 29 (*DiBe*, n° 3548).

¹⁸ Sur ce point, je me permets de renvoyer à N. RUFFINI-RONZANI, Évêques et élites urbaines aux premiers temps de la commune de Cambrai (fin XI^e–début XII^e siècle), *Cahiers de Civilisation médiévale*, t. 61, 2018, p. 357–378.

¹⁹ MÉRIAUX, *Gallia irradiata*, p. 162–166.

²⁰ N. RUFFINI-RONZANI, Du comté de Cambrai à la marche de Valenciennes. Marginalisation du pouvoir comtal et affirmation de la seigneurie épiscopale à l'époque ottonienne, *Comtes et abbayes dans le monde franc (Francie occidentale, Francie orientale et Bourgogne), fin IX^e–fin XI^e siècle*, éd. T. MARTINE, *Trajectoires*, t. 10, 2017 [en ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/trajectoires/2272>

constitue en quelque sorte une « ville à côté de la ville²¹ ». Hélas, sa topographie nous échappe complètement, car le quartier fut totalement réaménagé au XVI^e siècle pour laisser place à une forteresse (illustration n° 2)²². On sait néanmoins que ses habitants bénéficient de coutumes et de droits particuliers, car, en 1183, le pape Lucius III les confirme, sans détailler leur teneur, en faveur des chanoines de Saint-Géry et des *oppidani* voisins²³.

Le cas de Sainte-Croix est profondément différent, la modeste collégiale ne connaissant pas le rayonnement de Saint-Géry. Sainte-Croix est certes situé au centre de l'autre pôle de développement urbain de Cambrai, à proximité immédiate de la cathédrale et du palais épiscopal, mais elle n'est nullement à l'origine de l'essor de cet espace. Faute de place, nous n'avons guère le temps de nous y arrêter, mais il est néanmoins intéressant de noter qu'un hôpital dédié à saint Julien et peut-être fondé par Erlebold le Rouge était adossé à Sainte-Croix. Les relations entre les chanoines et l'hôpital sont cependant encore très mal connues, car n'ayant jamais été véritablement étudiées.

Quels liens ces deux établissements entretiennent-ils avec les élites laïques régionales ? Un examen systématique de leur chartier permettrait de le déterminer avec précision. Néanmoins quelques coups de sonde permettent déjà de se faire une idée de la situation pour les XII^e et XIII^e siècles. Les médiévistes ont parfois écrit que l'essor des ordres nouveaux – comme les monachismes cistercien et prémontré, représentés en Cambrésis par les abbayes de Vaucelles et du Mont-Saint-Martin – avait engendré une certaine désaffection des grands à l'égard des ordres traditionnels. Cela ne semble pas tout à fait être le cas en Cambrésis. Certes les communautés nouvelles connaissent un succès indéniable – les chartes de Vaucelles récemment publiées par B.M. Tock en témoignent de manière incontestable²⁴. Néanmoins cela ne veut pas pour autant dire que les élites se détournent des institutions traditionnelles. Ainsi, rien qu'entre 1150 et 1220, Saint-Géry de Cambrai conclut des accords ou reçoit une série de biens de la part des sires d'Oisy et de Montmirail – la famille la plus puissante à l'échelle locale –, de ceux de Busigny et Saint-Aubert – l'autre grande famille du Cambrésis –, du célèbre trouvère Conon de Béthune ou encore des sires de Beaumetz (illustration n° 3)²⁵. Dans le même temps, les cadets de certaines de ces familles font de belles carrières au sein de l'institution. Tel est notamment le cas de Pierre d'Oisy, fils du châtelain de Cambrai, qui devient prévôt de Saint-Géry dans la seconde moitié du XII^e siècle²⁶.

Plus modeste, la collégiale Sainte-Croix a tout de même elle aussi attiré les donations de laïcs. Les gratifications antérieures au milieu du XII^e siècle se comptent néanmoins sur les doigts

²¹ MÉRIAUX, Une *Vita* mérovingienne et ses lectures, p. 175.

²² P. BRAGARD, La citadelle de Cambrai et les ingénieurs des fortifications aux XVI^e et XVII^e siècles, *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XI^e-XVIII^e siècle)*, éd. G. BLIECK, P. CONTAMINE, N. FAUCHERRE, J. MESQUI, Paris, 2002, p. 305–334.

²³ *Acta Pontificum Romanorum inedita*, éd. J. von PFLUGK-HARTUNG, t. 1, Tübingen, 1880, p. 307, n° 346 (*DiBe*, n° 7788).

²⁴ *Les chartes de l'abbaye cistercienne de Vaucelles au XI^e siècle*, éd. B.M. TOCK, Turnhout, 2010 ; FOULQUES DE CAMBRAI, *La fondation de l'abbaye de Vaucelles*, éd. et trad. B.M. TOCK, Paris, 2016. Aucun travail similaire n'existe, hélas, pour l'abbaye du Mont-Saint-Martin.

²⁵ LILLE, Archives départementales du Nord [= AD Nord], 7 G 90/983 et 983A (Conon de Béthune, 1203 ; *DiBe*, n° 37326), 7 G 369/6128 (Jean I^{er} de Montmirail, 1207 ; *DiBe*, n° 37359), 7 G 70/988 (Jean II de Montmirail, 1217 ; *DiBe*, n° 37327), 7 G 86/1196 (Gilles de Busigny, 1201 ; *DiBe*, n° 13190) ; 7 G 369/6234 (Gilles de Beaumetz, châtelain de Bapaume, 1212 ; *DiBe*, n° 37364).

²⁶ Sur la famille d'Oisy, voir N. RUFFINI-RONZANI, *Église et aristocratie en Cambrésis (X^e-mil. XI^e siècle). Le pouvoir entre France et Empire au Moyen Âge central*, Thèse de doctorat, Université de Namur, 2014, vol. 3, p. 427, tableau généalogique n° 7, et le catalogue des actes, p. 446–545.

d'une seule main. Elles ne commencent à se multiplier qu'à partir du début du XIII^e siècle, et plus particulièrement à partir des années 1220 (ceci pourrait néanmoins s'expliquer par l'état de conservation du chartrier, car on ne possède plus que six actes antérieurs au XIII^e siècle pour Sainte-Croix). Les donations émanent à la fois de représentants de la petite aristocratie locale, comme les sires de Cysoing, mais aussi de membres de la « bourgeoisie » cambrésienne²⁷. En 1222, on voit ainsi un certain Guillaume de la Tour – alors à l'article de la mort – donner à Sainte-Croix la moitié d'une redevance de 40 sous à prélever dans un lieu-dit tout proche. Quelques années plus tard, en 1230, c'est au tour d'un charpentier du nom de Baudouin de Fontaine de céder une redevance de 10 sous sur une maison située au Cantimpré, un quartier implanté en bordure de ville et alors en plein développement²⁸. À la fondation de Sainte-Croix par un membre éminent des nouvelles élites cambrésiennes du XI^e siècle semble donc avoir répondu un certain intérêt des bourgeois de Cambrai un siècle et demi plus tard. Il convient néanmoins de ne pas exagérer l'attrait qu'exerce la collégiale auprès des élites urbaines, car l'institution n'est pas la seule – loin de là – à faire l'objet de leurs faveurs. D'autres communautés, comme celle des chanoines réguliers du Cantimpré par exemple, exercent un pouvoir d'attraction beaucoup plus fort.

3. Deux collégiales dans une ville dominée par son chapitre cathédral

Les deux collégiales entretiennent donc des relations assez sensiblement différentes avec les élites laïques implantées à Cambrai et dans ses environs. Les divergences sont encore plus marquées dans leurs liens avec les évêques et le chapitre cathédral. Encore très mal connu, le cas de Saint-Géry n'appelle pas nécessairement de longs commentaires. Les chanoines de l'institution semblent en effet disposer d'une très large autonomie par rapport au chapitre cathédral. En matière institutionnelle, l'établissement est ainsi dirigé par un prévôt qui n'est pas placé dans une position de sujétion par rapport à Notre-Dame de Cambrai²⁹. Cette indépendance se manifeste aussi du point de vue de la production des actes. Dès les années 1130 au plus tard, l'institution dispose en effet de l'autonomie diplomatique ; elle rend des chartes en son nom propre, et ces documents sont scellés de son sceau. En effet, si le plus ancien sceau de Saint-Géry conservé à l'heure actuelle ne date que de 1167, il est fort probable que l'institution disposait déjà d'une matrice sigillaire une trentaine d'années plus tôt, car on retrouve des traces de scellement sur un document écrit au nom de Saint-Géry en 1131 au plus tard ([illustration n° 4](#))³⁰. La collégiale est donc un chapitre séculier tout à fait autonome, comme il en existe des dizaines d'autres dans l'espace lotharingien des XI^e–XII^e siècles.

Le cas de Sainte-Croix de Cambrai – sur lequel s'est penchée N. Barré il y a une dizaine d'années – est plus atypique³¹. Cet établissement est en effet placé dans une position de sujétion par rapport au chapitre cathédral. Comme le révèle la documentation des XII^e–XIII^e siècles, Sainte-Croix ne dispose pas de son propre prévôt, l'administrateur de l'établissement étant en fait celui du chapitre cathédral, qui exerce sur les clercs de Sainte-Croix la même autorité que

²⁷ LILLE, AD Nord, 6 G 92/1213 (Jean III de Cysoing, 1226 ; *DiBe*, n° 38174).

²⁸ LILLE, AD Nord, 6 G 33/278 (acte d'officialité, 1222 ; *DiBe*, n° 34044), 6 G 33/283 (acte d'officialité, 1230 ; *DiBe*, n° 37194).

²⁹ Voir, par exemple, LILLE, AD Nord, 7 G 327/5632 et 5632bis (1164 ; *DiBe*, n° 11503).

³⁰ G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, Paris, 1873, t. 2, p. 140, n° 6033 ; LILLE, AD Nord, 7 G 369/6126 ([1116–1131] ; *DiBe*, n° 6971).

³¹ N. BARRÉ, Sainte-Croix de Cambrai, un chapitre collégial sous contrôle (XI^e–XIII^e siècles), *Les collégiales et la ville dans la province ecclésiastique de Reims (IX^e–XVI^e siècles)*, éd. R. BOURGEOIS, A. MASSONI, P. MONTAUBIN, Amiens, 2010, p. 73–81. Ce paragraphe se fonde entièrement sur le travail de N. Barré, dont nous reprenons ici les conclusions.

sur ses propres chanoines. La collégiale ne possède pas non plus de doyen, la fonction étant remplie par celui du chapitre cathédral. Par contre, l'institution compte bien un trésorier propre – habituellement le plus âgé des chanoines –, mais celui-ci doit prêter serment de fidélité devant le chapitre cathédral. Cette situation de dépendance s'exprime particulièrement du point de vue diplomatique, un secteur dans lequel le chapitre Sainte-Croix ne semble disposer d'aucune autonomie. Il n'existe pas de sceau de Sainte-Croix avant le XVIII^e siècle. Les quelques actes en émanant au XII^e siècle sont tous rédigés au nom des chanoines de Sainte-Croix et de ceux de Notre-Dame et scellés du sceau de la cathédrale. Il en va plus ou moins de même au siècle suivant. La plupart des chartes de Sainte-Croix sont toujours rendues au nom des deux institutions. Lorsque ce ne n'est pas le cas, l'acte rédigé au nom de Sainte-Croix est tout de même approuvé par le chapitre cathédral. Cette situation de dépendance n'est pas nécessairement bien acceptée par les chanoines de Sainte-Croix. Des conflits, remontant parfois jusqu'à Rome, rythment ainsi les relations entre la collégiale et la cathédrale à partir de la fin du XII^e siècle (notamment à propos de l'attribution des charges et des prébendes).

Par ailleurs, ni Sainte-Croix, qui est une église relativement modeste, ni Saint-Géry, qui est une collégiale plus importante, n'ont entretenu des relations suffisamment étroites avec les prélats cambrésiens pour que ceux-ci élisent leur sépulture en leurs murs. À ma connaissance, aucun évêque de Cambrai ne se fait ensevelir à Sainte-Croix ou à Saint-Géry aux XI^e et XII^e siècles. Les seules tombes épiscopales un temps présentes dans ces établissements sont celles de saint Géry dans l'église qu'il avait lui-même fondée et celle de Jean dans la « première » église Sainte-Croix. Il est néanmoins fort probable que ces tombes et les saintes reliques qu'elles abritaient ne se trouvaient plus dans leur établissement d'origine au début du XI^e siècle. Les *Gesta episcoporum Cameracensium* indiquent très clairement que l'évêque Gérard I^{er} fit déplacer le tombeau de Jean dans la cathédrale Notre-Dame avant 1025. Il y avait sans doute rejoint les reliques de Géry, qui s'y trouvaient vraisemblablement depuis 953, lorsque l'évêque Fulbert les avait fait mettre à l'abri pour les protéger des raids hongrois. À Cambrai, les prélats sont dans leur grande majorité ensevelis dans la cathédrale, surtout à partir des X^e–XI^e siècles. Lorsqu'ils ne le sont pas au moment de leur décès, leurs corps sont généralement transférés dans la cathédrale, comme ce fut le cas pour Géry et Jean. Dans le contexte d'une politique de mise en valeur de l'autorité épiscopale, les prélats cambrésiens ont très précocement cherché à faire de la cathédrale un « pôle de sainteté » rassemblant les corps de leurs plus glorieux prédécesseurs. Ceci s'est fait au détriment des autres établissements de la cité, notamment des deux collégiales³².

Passer des sépultures aux nécrologes et aux obituaires permet-il d'en dire un peu plus à propos des relations qui unissent les deux collégiales aux évêques ? À vrai dire, pas tellement. Plusieurs documents nécrologiques sont encore conservés pour ces deux établissements. Ces sources datent cependant de la fin du Moyen Âge – du XIV^e siècle pour Saint-Géry, du XV^e siècle pour Sainte-Croix³³. Même s'ils sont postérieurs à la période ici envisagée, ces documents mentionnent régulièrement la célébration de services liturgiques en faveur des prélats défunts, en ce compris ceux décédés plusieurs siècles auparavant. Tel est le cas, par exemple, avec l'évêque Erluin († 1012), commémoré dans l'obituaire de Saint-Géry de Cambrai à la date du 3 février (illustration n° 5)³⁴. Néanmoins, est-il vraiment surprenant que des noms d'évêques soient inscrits dans des documents nécrologiques d'institutions situées au cœur du diocèse ?

³² À propos des lieux de sépulture des évêques de Cambrai, on se reportera à l'excellente étude de C. MÉRIAUX, *Sépultures, reliques et mémoire des évêques d'Arras/Cambrai (VI^e–XI^e siècles)*, *Sépulture, mort et représentation du pouvoir au Moyen Âge*, éd. M. MARGUE, Luxembourg, 2006, p. 133–169.

³³ CAMBRAI, Médiathèque municipale (Le Labo) [= MM], mss 194–196 (Saint-Géry), ms. 197 (Sainte-Croix).

³⁴ CAMBRAI, MM, ms. 194, f. 6r.

Sans doute pas, et il est difficile de donner du sens à ces mentions. Il est, par contre, plus intéressant de noter la présence de chanoines du chapitre cathédral dans ces mêmes sources. Des relevés rapides, et sans aucun doute perfectibles, montrent qu'ils sont présents dans l'obituaire de Saint-Géry et, dans une moindre mesure, dans celui de Sainte-Croix. Dans cette dernière institution, on le voit, par exemple, avec la commémoration du *subdiaconus* Vincent, chanoine de Notre-Dame de Cambrai, à la date du 6 mars, en compagnie d'un certain Henri Dulard, chanoine de Sainte-Croix (illustration n° 6)³⁵. Si la mémoire de chanoines du chapitre cathédral est parfois célébrée à Saint-Géry et à Sainte-Croix, l'inverse n'est pas nécessairement vrai. Le plus ancien nécrologe du chapitre cathédral date du XII^e siècle. On n'y retrouve le nom d'aucun chanoine des deux collégiales de Cambrai, à l'une ou l'autre exception près – comme Ségard, doyen de Saint-Géry, qui fait un don pour son père, le prêtre Tietzo, à la date du 18 novembre. Le nom d'Erlebold le Rouge, fondateur de Sainte-Croix, est par contre bien mentionné à la date du 1^{er} octobre (illustration n° 7)³⁶. Du point de vue de la célébration des services liturgiques, on ne peut donc pas affirmer qu'il existe une forte proximité entre, d'une part, les collégiales de Cambrai et, d'autre part, le chapitre cathédral et les évêques.

Conclusion

Parmi la quarantaine de collégiales que compte le diocèse de Cambrai, celles de Saint-Géry et de Sainte-Croix de Cambrai occupent une place un peu particulière, car elles vivent à l'ombre de la cathédrale Notre-Dame, laquelle « écrase » complètement cette petite ville de clercs. En dépit de la richesse de leurs sources, ni Sainte-Croix ni Saint-Géry n'ont encore trouvé leur historien. Les deux institutions sont donc encore mal connues. La présente contribution a seulement évoqué certains traits saillants de leur histoire. Il est néanmoins certain que leur origine est profondément différente : alors que Saint-Géry est déjà l'un des sanctuaires majeurs de Cambrai au début du haut Moyen Âge, Sainte-Croix ne connaît son développement réel qu'à partir du milieu du XI^e siècle, grâce au soutien des nouvelles élites urbaines qui s'affirment alors en ville. Leur histoire entre le haut Moyen Âge et le Moyen Âge central témoigne pourtant du rôle que jouent les communautés séculières dans la vie d'une cité. Alors que Sainte-Croix peut être considéré comme un chapitre « sous influence », car placé sous la coupe de la cathédrale, Saint-Géry semble disposer d'une autonomie plus importante, au point de parfois constituer un refuge pour des citoyens ou des évêques qui se trouvent dans une position délicate *intra muros*. Il ne fait aucun doute que Saint-Géry occupe une place majeure dans la vie de la cité, et ce dès la fin du IX^e siècle au plus tard. La collégiale et ses environs deviennent en effet un pôle essentiel du développement urbain, ce dont témoigne la mise en place d'une foire et le fait que le droit de battre monnaie ait été lié à la possession de l'institution. Aux XII^e–XIII^e siècles, l'émergence d'institutions charitables et celle des ordres nouveaux ne détournent pas totalement les grands laïcs des deux collégiales, car celles-ci continuent de bénéficier de donations relativement importantes de la part de l'aristocratie et de la bourgeoisie urbaine.

Si, comme il l'a été dit en introduction, Liège et de Cambrai présentent aujourd'hui des visages profondément différents, il est néanmoins un point sur lequel les deux villes se rejoignent : la disparition de leur cathédrale « historique », puisque, à l'instar de Saint-Lambert de Liège, Notre-Dame de Cambrai a été démantelée dans le contexte révolutionnaire. La petite collégiale de Sainte-Croix connut un sort relativement similaire, avec une suppression au début des années 1790. Le réaménagement de la géographie ecclésiastique de Cambrai s'était cependant amorcé bien plus tôt. À la Révolution, il ne restait déjà plus rien du Saint-Géry

³⁵ CAMBRAI, MM, ms. 197, f. 27r–v.

³⁶ CAMBRAI, MM, ms. 229, f. 78r, 81v.

« ancien ». L'église avait été détruite sous le règne de Charles Quint, pour laisser place à une forteresse dont on perçoit encore aujourd'hui les traces dans le paysage urbain. De Saint-Géry et de Sainte-Croix, rien ne subsiste donc, si ce n'est des documents écrits, des sources iconographiques, des témoignages artistiques et des fragments de nature architecturale, que les médiévistes et les modernistes auraient tout intérêt à exploiter pour « ressusciter » ces deux institutions encore trop mal connues.

Légendes des illustrations :

Illustration n° 1. – *La mort de Pyrame et Thisbé*, tympan provenant de Saint-Géry de Cambrai, pierre, XII^e siècle. CAMBRAI, Musée des Beaux-Arts, Inv. Sc. 224 (© CAMBRAI, Musée des Beaux-Arts).

Illustration n° 2. – MELCHIOR FALLON FILS, *Vue de l'église Saint-Géry au Mont-des-Bœuf*, huile sur toile, vers 1543. CAMBRAI, Musée des Beaux-Arts.

Illustration n° 3. – Jean I^{er}, sire de Montmirail et d'Oisy, confirme la cession de la dîme d'Haucourt faite par son parent Conon de Béthune. LILLE, AD Nord, 7 G 369/6128.

Illustration n° 4. – Moulage de sceau du chapitre collégial Saint-Géry de Cambrai. PARIS, Archives nationales, *Collection des moulages de sceaux*, Douet d'Arcq n° 7138 (© *Sigilla. Base numérique des sceaux conservés en France*, depuis 2014 [en ligne]. URL : <http://www.sigilla.org/>).

Illustration n° 5. – Mention de l'évêque Erluin de Cambrai dans le nécrologe de Saint-Géry de Cambrai, XIV^e siècle. CAMBRAI, MM, ms. 194, f. 6r, bas du feuillet.

Illustration n° 6. – Mention des chanoines Vincent et Henri Dullard dans le nécrologe de Sainte-Croix de Cambrai, XV^e siècle. CAMBRAI, MM, ms. 197, f. 27r, bas du feuillet.

Illustration n° 7. – Mention d'Erlebold le Rouge, fondateur de Sainte-Croix, dans le nécrologe de la cathédrale de Cambrai, XII^e siècle. CAMBRAI, MM, ms. 229, f. 78r, milieu du feuillet.